

## L'ABBÉ PIERRE, RELÈVE-TOI ! ILS SONT DEVENUS MOUS !

L'insertion sociale des familles roumaines (35 personnes environ) venues à Metz fait l'objet d'un travail mené conjointement par la préfecture de Moselle, la commune de Metz et la fondation Abbé Pierre. Des sommes importantes ont été engagées sous forme de dons et de subventions (autour de 150 000 €). Un projet d'insertion par le travail sur trois ans a été rédigé par ces trois institutions. L'opération a été mise en valeur par des communications médiatiques, notamment un reportage au JT de TF1 le 31 janvier 2017<sup>1</sup>.

### La situation en novembre 2016

En novembre 2016, une délégation du Collectif Mosellan de Lutte contre la Misère qui connaît bien ces familles est venue constater l'avancement du projet. Un document a été publié<sup>2</sup> par nos soins mettant en évidence la réalité.

Comme dans n'importe quel bidonville, ces gens vivaient au milieu des immondices et des rats. Les ramassages d'ordures étaient nettement insuffisants. Les eaux de pluie s'écoulaient dans les cabanes. La surélévation de l'allée centrale divisant le campement, aggravait l'accumulation d'eaux stagnantes et les ruissellements dans les habitations.

Deux constructions en bois étaient en cours de réalisation.

L'une allait servir de bloc sanitaire avec douches, lavabos et WC. Au moment de notre visite — soit plus d'un an après la conception du projet — l'installation était encore inutilisable. La plomberie était en cours d'assemblage. Fin novembre, commençaient tout juste les travaux pour la pose des tuyaux d'alimentation et d'évacuation des eaux.

L'autre allait servir de cuisine avec évier, réfrigérateurs et plans de travail. Mais elle n'est pas raccordée à l'eau courante. Les habitants vont donc se fournir en eau dans les sanitaires.

Nous signalions le danger représenté par les équipements électriques. Deux groupes électrogènes barbotaient dans la gadoue. Les câbles fixés par des clous ou enroulés aux poutres des cabanes circulaient sans protection contre les eaux de pluie. L'on nous assurait alors que l'allée centrale (dont nous signalions les inconvénients) allait servir à installer des gaines souterraines pour sécuriser la distribution électrique.

### La situation en mars 2017

Les sanitaires sont maintenant raccordés au réseau d'eau potable. À la place des lavabos, sont installés les éviers prévus pour les cuisines. L'eau des douches est chauffée dans un poêle à bois. Mais le bois manque. Les douches sont rarement utilisées, l'eau y est le plus souvent froide.

Les cuisines, sans eau ni électricité, ne sont plus que des entrepôts de bric-à-brac. Dans la réalité, les gens continuent de cuisiner à l'air libre sur des feux de divers matériaux (cartons, plastiques, etc.).



Concernant la sécurité électrique, il semble que notre passage a provoqué un sursaut. Les groupes électrogènes sont maintenant « abrités » sous des tables de récupération. Les gaines ont bel et bien été installées sous la terre de l'allée centrale. Mais leur utilité est énigmatique. En effet, les câbles toujours aussi dégoulinants serpentent de façon anarchique d'une cabane à l'autre. Coût de l'opération : six mille Euros.

<sup>1</sup> Voir ici : [http://pourmetz.com/wp-content/uploads/2017/02/2017-01-31-tf1-jt-20h-roms-metz-lothaire-h.mp4?\\_=1](http://pourmetz.com/wp-content/uploads/2017/02/2017-01-31-tf1-jt-20h-roms-metz-lothaire-h.mp4?_=1)

<sup>2</sup> Voir ici : <https://collectifmosellancontrelamisere.files.wordpress.com/2016/12/2016-11-30-dc3a9bonnaire.pdf>

## COLLECTIF MOSELLAN DE LUTTE CONTRE LA MISÈRE



En conclusion, depuis notre passage en novembre, la seule amélioration aura consisté à raccorder les sanitaires au réseau d'eau courante. L'inconfort de leur utilisation est évident. Pour le reste, nous sommes toujours dans les conditions d'un bidonville insalubre, encombré de débris et infesté de rats.



### Nos interrogations

La Fondation Abbé Pierre est signataire de la Charte pour le respect des droits et la dignité des occupants de terrains<sup>3</sup>. Cette charte prescrit l'éradication des bidonvilles et le relogement de ses occupants (art. 1). L'accès à l'eau, l'électricité et au ramassage des déchets (art. 6) ne peut être refusé à quiconque. Comment la Fondation Abbé Pierre peut-elle cautionner une opération qui, loin d'éradiquer un bidonville en vue du relogement, consiste à le conforter ? Quelle fierté tire-t-elle à entériner une telle misère ? Ses responsables peuvent-ils encore soutenir le regard de son fondateur ? Leurs oreilles seraient-elles devenues sourdes à son cri :  
*« Mes amis, réveillons-nous ! Assez d'indifférence ! C'est la guerre ! La guerre de défense contre la misère attaquant l'univers total des hommes. »*

Fait à Metz, le 12 mars 2017  
Éric GRAFF, Chantal MUSZYNSKI

COLLECTIF MOSELLAN DE LUTTE CONTRE LA MISÈRE  
AC! Metz et Nord de la Lorraine, ATTAC 57, Culture et Loisirs, CGT, DAL57, EELV, FASE57, MRAP, NPA, PG57,  
UNEF  
15 rue Grand Wad 57000 METZ — 06.71.59.14.33  
[collectifmosellanmisere@gmail.com](mailto:collectifmosellanmisere@gmail.com) — <http://collectifmosellancontrelamisere.wordpress.com>

<sup>3</sup> Charte consultable ici : <http://www.fondation-abbe-pierre.fr/nos-actions/comprendre-et-interpeller/charte-pour-le-respect-des-droits-et-la-dignite-des-occupants-de-terrains>